

CONTINUONS LA LUTTE CONTRE LA PRECARISATION DE LA JEUNESSE !

L'année 2006 a été marquée par la lutte contre la Loi sur l'Égalité des Chances et le CNE. D'une ampleur sans précédent, la mobilisation dans l'unité de la jeunesse et des travailleurs a imposé une défaite au gouvernement. **Le retrait du CPE marque un premier recul dans l'application en France de la politique européenne de destruction des acquis sociaux et des services publics.**

Le code du travail et nos diplômes en danger

Néanmoins, cette victoire en attend d'autres : la LEC a été adoptée et le CNE reste en vigueur. Ces deux mesures phares du gouvernement Villepin ont des conséquences pour tous. **Elles ont le même objectif à terme, la destruction du code du travail**, cible privilégiée de nos gouvernements successifs. Le code du travail garanti des droits élémentaires aux travailleurs face aux employeurs. L'apprentissage à 14 ans et le travail de nuit dès 15 ans contenu dans la LEC ou la période d'essai de deux ans du CNE sont des attaques directes au code du travail et donnent à l'employeur une main d'œuvre flexible et peu coûteuse.

Dans cette course à la baisse du coût du travail, la jeunesse est au centre de la politique du gouvernement. La mobilisation déterminée des lycéens en 2005 contre la loi Fillon a permis que le gouvernement recule sur la réforme du bac. **En introduisant le contrôle continu au sein de l'épreuve, on détruisait de fait la valeur nationale du diplôme** du bac et donc son adossement aux conventions collectives et au code du travail, c'est-à-dire la garantie d'un vrai salaire et de vraies conditions de travail.

Les universités ont déjà subies le démantèlement de leurs diplômes. La réforme ECTS/LMD appliquée depuis 2002 provoque l'individualisation des cursus et la fin de la reconnaissance du contenu national des diplômes. Concrètement cette contre-réforme permet la "rentabilisation" des filières en façonnant, d'un côté, des cursus ayant souvent pour débouchés un unique employeur et en supprimant, d'un autre côté, les filières qui n'ont pas un intérêt économique direct. **Nos diplômes ne servent plus à défendre nos droits de salariés : c'est notre avenir en tant que futurs travailleurs qui est directement attaqué !**

Professionnalisation des cursus et privatisation des facs

A peine le CPE remplacé (par un autre contrat précaire, le PAVA), Villepin constitue une commission chargée d'élaborer des propositions pour favoriser les liens entre l'université et l'entreprise. La composition de cette commission est éloquente : des représentants de Veolia, AXA, Danone, Cercle Vinci... ont guidé quelques universitaires.

Les premières conclusions de cette fine équipe s'inscrivent pleinement dans la politique des privatisations de l'enseignement voulue par l'UE : **professionnalisation des cursus par la généralisation des stages et de l'apprentissage**. La professionnalisation est en réalité une volonté de l'UE, qui place cette forme "d'enseignement" dans ce qu'elle appelle la *formation tout au long de la vie*. Avec le prétexte que la société ne peut plus fournir un travail unique à chacun pour toute sa vie, l'UE insiste pour que les travailleurs soient "adaptables", c'est-à-dire qu'ils renouvellent leurs compétences (la notion de connaissance est aujourd'hui bannie du langage économique) selon les besoins des entreprises, et si possible à leurs frais ! Au nom de l'apprentissage de compétences, la professionnalisation et les stages donnent dans les faits une main-d'œuvre gratuite aux patrons, en provenance directe des bancs des universités, et qui remplace les postes de salariés diplômés. Cette mesure qui affermit les liens entre les facs et les entreprises accélère de fait le processus de privatisation de l'université.

La commission fait suite aux réformes ECTS/LMD qui amorçaient véritablement la privatisation. Les réformes ECTS/LMD sont issues du processus de Bologne, qui est le moteur européen du démantèlement du système universitaire et qui s'inscrit dans une offensive internationale du capitalisme.

L'*European Credits Transfert System* (ECTS) est l'instauration d'un diplôme individuel à points capitalisables... tout au long de la vie (les crédits). Jusqu'à présent les partiels validaient le volume horaire de cours effectué par l'étudiant, aujourd'hui les points sanctionnent également les stages, les travaux personnels, l'investissement dans des associations étudiantes... un peu tout et n'importe quoi ! Il s'agit donc d'une attaque fondamentale contre le contenu national de nos diplômes. Une *annexe descriptive au diplôme* est jointe pour présenter à l'employeur son contenu. C'est lui qui décidera désormais de la validité de notre formation !

Le système *Licence - Master - Doctorat* est une refonte du parcours universitaire. Le but est de découper le cursus en deux grandes phases : 3 ans avant la Licence, à vocation professionnelle uniquement, puis un cursus sélectif à partir du Master. Cette sélection devient très claire cette année, les frais d'inscription en M1 ont augmenté de 50% en trois ans contre 15% pour la licence et le doctorat.

Ces réformes ont pour vocation que les universités répondent aux soucis de compétitivité des entreprises. Pour permettre leur bonne application, **elles sont accompagnées du désengagement financier de l'État et du renforcement de l'autonomie des établissements universitaires qui obligent les facs à avoir recours à un financement privé et donc à terme à se privatiser** : la conséquence directe est la constitution de pôles d'excellence et la fermeture de facs comme Paris 3.

Ce problème attaque aussi les aides universitaires, la décentralisation permettant une privatisation rampante des CROUS. L'année dernière, les bourses ont parfois été versées avec plus de six mois de retard ! Alors que plus de 100 000 étudiants vivent sous le seuil de pauvreté, ce n'est certainement pas la petite allocation de 200 E, gracieusement octroyée par Villepin, pour la rentrée qui résoudra les problèmes de la précarité étudiante. Notons que cette allocation constitue un précédent au projet de salaire étudiant, qui doit à terme détruire le système actuel de bourses.

Combattre la précarité et défendre nos droits !

L'ensemble de l'éducation publique est touchée par ces mesures de rentabilisation forcée. C'est ainsi qu'à la rentrée, le gouvernement compte supprimer environ 8500 postes dans l'éducation nationale.

De plus, la réforme du CESEDA n'épargne pas les étudiants, elle touche même les plus fragiles. Le message du gouvernement est très clair : **ne peuvent seulement venir en France les étudiants ayant des moyens élevés et qui sont prêts à se faire exploiter en France !**

La victoire contre le CPE a montré que la mobilisation unie de la jeunesse et des travailleurs peut faire face aux politiques du gouvernement, néanmoins seule une organisation syndicale conséquente est à même d'assurer la satisfaction de l'ensemble des revendications. **La FSEUL a toujours combattu et combattra encore pour une université publique, laïque et gratuite pour tous. Nous invitons tous les étudiants prêts à se mobiliser à nous rejoindre et à se battre dans cette perspective.**

CONTRE LA PRECARITE A VIE :

**ABROGATION DU CNE ET DE LA LEC DANS SA TOTALITE
NON A LA POLITIQUE D'IMIGRATION CHOISIE**

POUR DE VRAIS DIPLOMES :

**ABROGATION DE LA LOI FILLON
ABROGATION DES REFORMES ECTS/LMD**

**POUR UN ENSEIGNEMENT PUBLIC, LAÏC ET GRATUIT POUR TOUS
DE LA MATERNELLE A L'UNIVERSITE !**

<http://fseul.free.fr>